

STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN SUISSE – POINT DE VUE POLITIQUE

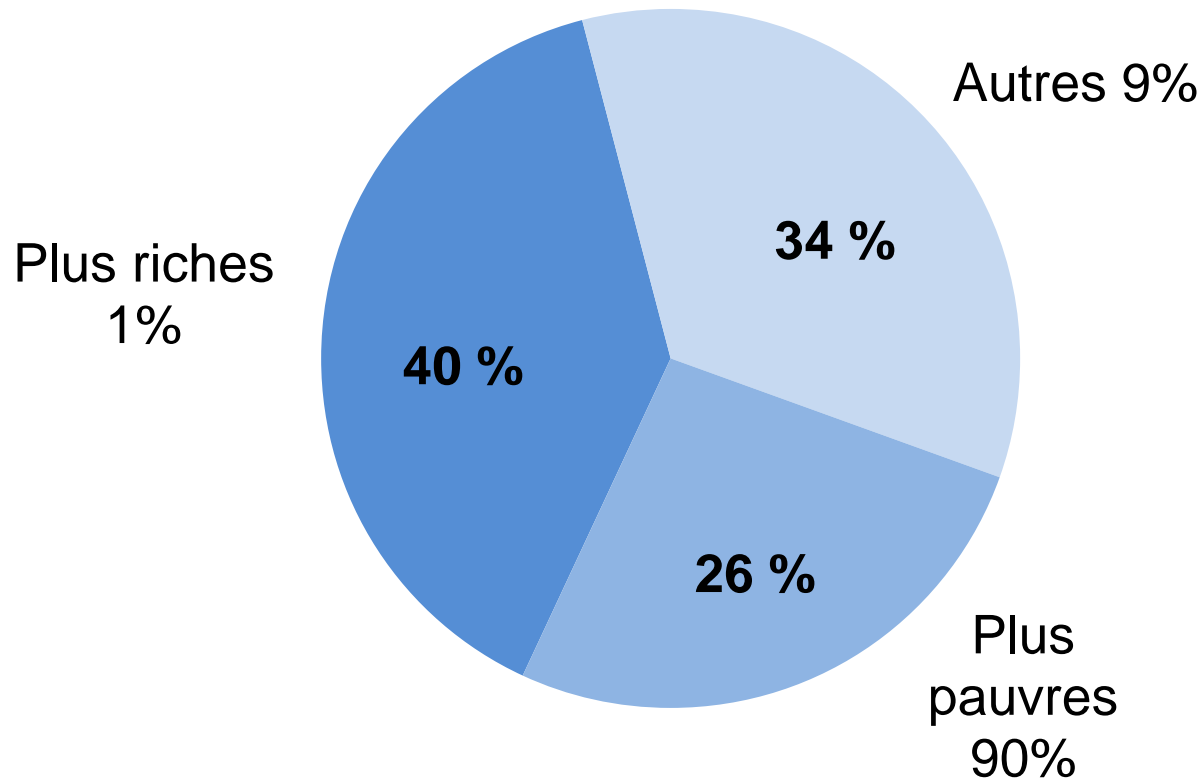
MARINA CAROBBIO GUSCETTI, CONSEILLERE NATIONALE PS

INTRODUCTION

- « *Ça va toujours, mais c'est fatigant.* » Et il ne faut pas qu'il arrive quoi que ce soit. « *Lorsque l'un de nous tombe malade, tout le système s'effondre. Nous ne sommes pas assurés, nous n'avons pas de prévoyance vieillesse.* »
- « *Nous aimerions offrir une vie de qualité à nos enfants, dit-elle. Mais nous manquons de tout.* » Elle aussi est en recherche d'emploi. « *Je suis prête à tout faire : du ménage, de la cuisine, des soins, travailler en usine.* »
- « *Quand il ne vous arrive plus rien, on n'a plus rien à raconter.* » *Quand on n'a pas d'argent, on a aussi du mal à nouer de nouveaux contacts.*

(WOZ 48/2010 et Beobachter 8/2012)

REPARTITION DE LA RICHESSE EN SUISSE (2011)



Source : Rapport 2015 de l'USS sur la répartition des revenus et de la fortune en Suisse

PRINCIPE DE LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

« Le peuple et les cantons suisses (...) sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres, arrêtent la Constitution que voici (...)

*Art. 12 : « Droit d'obtenir de l'aide dans des situations de détresse :
Quiconque est dans une situation de détresse et n'est pas en mesure de subvenir à son entretien a le droit d'être aidé et assisté et de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine. »*

(Constitution fédérale d'avril 1999)

EVOLUTION EN MATIERE DE POLITIQUE SOCIALE

« doit [...] faire tout son possible pour atténuer sa situation de détresse, voir l'éliminer. Il est attendu des bénéficiaires qu'ils prennent une part active à leur intégration professionnelle et sociale. »

(CSIAS 2005: A.5-3)

« Tu dois fournir des efforts, le reste suivra. (...) Le fait qu'autant de personnes ont du mal à s'assurer des moyens d'existence sur le marché du travail est dû à des raisons structurelles. Ce n'est pas de la faute de l'individu. C'est, pour l'essentiel, la critique que je formule globalement. »

(Tageswoche 24.07.14)

OPPORTUNITES ET RISQUES DES ENTREPRISES SOCIALES

Opportunités

- Lieu d'appréciation, identité (par le travail), sortie de l'isolement
- Rôle d'intégration sociale
- Constitution d'un réseau et expérience professionnelle
- Prestation de soutien complète
- Coopération étroite entre collaborateurs et employés



OPPORTUNITES ET RISQUES DES ENTREPRISES SOCIALES

Risques

- Danger pour les emplois réguliers
- Pression sur les salaires et les emplois du marché du travail primaire
- Enlissement dans l'entreprise sociale
- Dépendance malgré le travail ; effet de stigmatisation
- Pression de la politique d'activation



EXIGENCES POLITIQUES A L'EGARD DES ENTREPRISES SOCIALES

- Création d'une législation
- Contrôle par une commission tripartite
- Caractère facultatif des mesures de réinsertion
- Devoir de participation de l'économie



SYSTÈME DE SECURITE SOCIALE

Critique

- Diversité des prestations d'assistance
- Transmission des cas
- Prestations en fonction du motif du chômage
- Doublons



suva



L'ASSURANCE GENERALE DU REVENU (AGR)

Idée

- Une assurance en cas de perte de gain
- Prestation indépendante du motif de la perte de gain
- Obligatoire pour tous

Avantages

- Baisse des coûts administratifs, pas de doublons
- Plus de tricheries

Coûts et financement

- 900 millions de dépenses comparativement à 900 millions de recettes supplémentaires. Améliorations des prestations (coûts) vs économies

PREVENTION DE LA PAUVRETE

- Logement abordable
- Égalité des chances sur le plan de la formation
- Salaires minimums décents



CONCLUSION – ENSEMBLE CONTRE LA PAUVRETE

Nous vous remercions pour votre attention !

